

JOURNÉE D'ÉTUDE DU 4 FÉVRIER 2009

« Terre, terrain, territoire »

Ouverture de la journée d'étude : Eric Gross, directeur de l'institut national du patrimoine

Présentation de la journée d'étude : Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine et Jean-Pierre Bady, président du Conseil national des parcs et jardins

Introduction de la Journée : Anne-Marie Cousin, inspectrice générale honoraire de l'architecture et du patrimoine et présidente de la journée d'étude

Quelques notions de pédologie

Sébastien Argant, paysagiste DPLG est paysagiste libéral et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Enseignant à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, il collabore avec Liliana Motta, artiste paysagiste, pour l'expérimentation étudiante dans des parcelles du Potager du roi. Il a réalisé le jardin du FRAC Alsace avec l'artiste Michel Aubry. Il travaille sur la requalification de friches en Loire-Atlantique : transformation d'une friche industrielle en Espace Naturel Sensible « Rien ne rentre, rien ne sort du site » à Saint-Nicolas-de-Redon et sur une friche bordant la route digue de la Chaussée à Rouans.

La terre est en vie, la terre pousse, en milieu défavorisé et urbain, des plantes s'installent et sont capables de croître avec peu d'exigence. La terre n'a pas besoin de plus que d'être laissée à sa libre croissance.

Il est intéressant d'étudier la correspondance entre les cartes géologiques et l'expression des paysages.

L'action combinée de l'air, de l'eau et du froid amène les espèces pionnières à s'installer peu à peu dans une terre végétale, qui s'enrichit petit à petit. A travers ce cycle d'enrichissement de la terre, s'accroît la diversité végétale.

Ménager la terre :

- dans un jardin : redonner de l'activité, revitaliser : la terre a besoin d'être remuée pour être revitalisée
- dans l'exercice de l'architecture avec le réemploi de la terre lors d'une construction, pour faire des îlots de végétation, remettre la terre en éveil
- dans le paysage : redistribuer les remblais pour en faire un aménagement paysager, une contre allée etc... « Il n'y a pas de mauvaises herbes, il n'y a pas de milieu sans valeur. Les ignorer est destructeur ; pour les protéger, les connaître. » Paul Jouvét (1896 – 1991) créateur du concept révolutionnaire des « Jardins sauvages ».

Le sol vivant

Blaise Leclerc, docteur en agronomie, est un « universitaire jardinier » et directeur du bureau d'étude Orgaterre. Auteur d'une thèse sur la nutrition des plantes, il est membre de la commission « agronomie » de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique. Il cultive également son jardin bio où il a expérimenté, au fil des années, les meilleures manières de stimuler la vie du sol pour mieux nourrir les plantes. Il est notamment l'auteur de « Les jardiniers de l'ombre » (Terre vivante, 2002) et « Une bonne terre pour un beau jardin » (Terre vivante, 2009).

Se présentant comme un spécialiste du jardin potager, Blaise Leclerc nous entraîne rapidement dans un monde que l'on

croit connaître et qu'il nous fait mieux comprendre.

1) Le sol est un corps naturel structuré et dynamique : le sol vit.

Il existe trois grandes étapes jusqu'à un sol évolué. Certains éléments minéraux ont tendance à descendre dans le sol et les animaux qui s'y trouvent vont ramener ces éléments à la surface.

La texture ou squelette du sol est constituée d'éléments fort diversifiés : plus de 95% de la terre est minérale, on trouve des sables grossiers et des sables fins, des limons grossiers et fins et de l'argile. En fonction de la constitution du sol, l'aération sera donc différente et la retenue de l'eau également. Il y a une bonne circulation dans les sols sableux mais ils ne retiennent pas l'eau. Par définition, les sols argileux retiennent très bien l'eau mais sont asphyxiants.

2) Les êtres vivants du sol

De visibles comme les taupes, les lombrics, les insectes... aux animaux larvaires qui quittent le sol après maturité et autres animaux « invisibles », les animaux ont un rôle précis, avec une hiérarchisation sophistiquée de travail dans la décomposition d'une simple feuille.

Prenons le ver de terre...

Il existe plusieurs variétés de ver de terre :

- Les vers de terre épigés vivent à la surface du sol (ne descendent jamais dans le sol), au niveau de la litière et dans les matières organiques en décomposition. Appelés communément vers de compost, de couleur rouge, ils jouent un rôle important dans le recyclage de la matière organique.

- Les vers de terre anéciques : ce sont eux que l'on trouve lorsqu'on retourne la terre du jardin. Ils creusent les galeries et passent leur temps en va et vient dans la terre. Ils vivent dans des galeries verticales et viennent « faire leurs provisions » à la surface du sol tout en restant prudemment accrochés par la queue à l'entrée de leur terrier. Les feuilles et les débris organiques qu'ils peuvent entraîner dans leurs galeries sont ingurgités avec de la terre. Les excréments sont déposés à la surface du sol sous forme de tortillons appelés aussi turricules. Des trois groupes, ce sont eux qui ont la fécondité la plus réduite 3 à 13 cocons par adulte et par an. En Europe tempérée les vers anéciques représentent 80 % de la masse totale des lombrics. En période estivale, ils tombent en léthargie.

- Les vers de terre endogés représentent 20 à 50 % de la biomasse des terres fertiles et vivent en permanence dans le sol où ils creusent des galeries horizontales. Ils ne remontent pas à la surface. Ils ne sont pas pigmentés et présentent une couleur rose pâle. Ils se nourrissent de terre plus ou moins riche en matière organique. En période de sécheresse, ils tombent en léthargie et on les trouve enroulés sur eux-mêmes. Les vers endogés présentent des modes de vie assez différenciés. Certains sont filiformes et s'installent le long des racines, d'autres forment des pelotes dans les couches profondes du sol et filtrent l'eau dont ils séparent les particules organiques.

S'il n'y a pas de vers de terre dans votre jardin ce n'est pas bon signe....

Les vers de terre, avec les galeries, permettent l'entrée de l'oxygène mais surtout la sortie du gaz carbonique. De plus, l'ingestion des débris végétaux et des débris du sol est ensuite rejetée en matière organique. Dans les turricules, il y a 5 fois plus d'azote assimilable, les galeries de ver de terre permettent aussi la descente et le développement racinaire. Enfin, dans les terres agricoles, les vers de terre participent

avec les micro-organismes du sol à un recyclage qui porte sur une masse équivalente ou supérieure à celle qui est récoltée.

Les êtres vivants invisibles : bactéries, champignons, filaments mycéliens, protozoaires...

- On trouve de 1 million à 1 milliard de bactéries dans 1 gramme de sol sec. Cela équivaut à 1,5 tonnes/ha sur 20 cm de profondeur. La bactérie envoie des enzymes pour « prédigérer » les éléments. Mais il faut nécessairement un milieu aqueux. Dans un sol sec, il n'y a plus d'activité des bactéries.

- Les champignons : dans un 1m² de sol fertile, le réseau de filaments mycéliens peut atteindre 10 000 km - 3,5 tonnes/ha sur 20 cm de profondeur.

- Les protozoaires : 10 000 à 1 million par gramme de sol sec - 250kg/ha sur 20 cm de profondeur. Les protozoaires consomment aussi des bactéries et jouent un rôle important pour l'équilibre en azote nécessaire au bon accroissement de la plante.

Dans un labour traditionnel (retournement de la terre sur 30 cm), les bactéries vont être « enfouies » et seront inactives.

La matière organique : 1) la matière organique vivante

2) la matière organique fraîche ou matière organique figurée : résidus végétaux et animaux (déjections et cadavres)

3) la matière organique non figurée ou matière organique amorphe : humus ou substances humiques.

Les matières organiques du sol jouent 3 grands rôles :

- Un rôle énergétique : nourrir et apporter de la nourriture à la microflore

- Un rôle physique : sol plus léger, plus facile à travailler, résistance au compactage, augmentation de la réserve en eau et de la stabilité structurale (notamment lorsqu'on apporte du compost). Dans la substance grumeleuse, les bactéries sécrètent une « colle » qui permet ainsi de souder les argiles et de former des micro-agrégats qui donneront par la suite de l'humus. D'où l'importance de bien respecter la structure du sol afin d'assurer le bon fonctionnement des bactéries et des vers de terre.

- Un rôle chimique : la matière organique augmente la CEC (Capacité d'échange cationique) et limite le lessivage des argiles.

Deux symbioses sont indispensables avec les racines des plantes : notamment avec les légumineuses, en apportant de l'azote et de l'air par le biais de nodosités qui permettent la fixation symbiotique de l'azote. Mais aussi par les champignons : sur 80% des plantes ligneuses, agricoles et ornementales, les champignons se lient aux racines des plantes et permettent le prolongement des racines.

En conclusion : il faut une utilisation durable des sols, ne pas accélérer les érosions, limiter la baisse de matière organique dans le sol, veiller à la biodiversité dans et sur les sols, éviter la pollution des sols.

Questions posées par l'assistance

- Faut-il labourer en sol argileux ?

Ça dépend de la surface du jardin ! Quelle était l'occupation du sol ?

Il ne faut pas labourer tous les ans. Il existe un labour qui évite un retournement de la terre : des lames de métal aèrent le sol mais ne perturbent pas son équilibre. Si le sol est nourri, les bactéries vont se multiplier.

- Faut-il mulcher ?

La couverture d'un sol permet de protéger sa structure. La température du sol joue un rôle important sur l'activité microbienne, de 10° à 20°, on double l'activité. Le mulch en hiver sert d'avantage à éviter le matrasage du sol par la pluie et à limiter le lessivage. Il faut toutefois se méfier au printemps et enlever le paillage en mars afin de permettre au sol de se réchauffer naturellement avec les premiers rayons du soleil.

- Que penser du BRF ?

Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) est un nouveau paillage composé de déchets de taille qui sont amenés directement au sol, en grattant un peu la terre pour incorporer le mélange. On constate des résultats positifs pour les techniques de maraîchage mais on observe plus de problèmes avec le paillage des arbres d'ornement, des arbustes et surtout des arbres fruitiers. Selon les types de sol, il est apparu des résultats contrastés, avec des conséquences parfois négatives dues à l'augmentation des champignons dans le sol. Les préconisations précises sont encore difficiles à donner à l'heure actuelle. Il faut toutefois éviter d'utiliser des résineux, ou ne pas excéder 20% dans le mélange de BRF.

- Jusqu'à quelle profondeur faut-il travailler la terre pour l'implantation de plantes avec des racines qui feront de 2 à 6 m ?

L'activité des vers de terre va empêcher la formation de croûte en profondeur d'où l'importance d'un travail préventif sur un travail curatif. Le facteur limitant est la quantité d'oxygène présent dans la profondeur du sol. Il est intéressant de pouvoir faire une fosse pédologique pour étudier le sol en profondeur en vue d'importantes plantations. L'analyse du sol est importante pour une pratique jardinière adaptée. Il faut aussi connaître les plantes spontanées de sa région.

En quoi l'archéologie renouvelle-t-elle l'étude des jardins ?

Frédérique Boura, conservatrice en chef du patrimoine, est chef du service de l'inventaire du patrimoine culturel d'Alsace. Archéologue de formation, elle s'est intéressée à l'archéologie de l'âge du fer et à celle du passé récent (Grande Guerre). Elle a été chargée d'une mission spécifique en liaison avec le bureau des jardins et du patrimoine paysager de la DAPA sur l'archéologie des jardins et l'aménagement paysager des sites archéologiques. Elle a coordonné le numéro spécial « L'archéologie des jardins » des Nouvelles de l'Archéologie en 2001. Elle prépare un ouvrage de référence sur les jardins en Alsace à paraître en 2009.

Les années 70/80 ont été celles de la patrimonialisation. Après près de 40 ans « d'oubli », on observe un nouvel intérêt pour les jardins avec une évolution de l'archéologie. Celle-ci a trouvé sa place dans la méthodologie de restauration, par une approche plus globale et une prise en compte de l'environnement. L'archéologie des jardins implique une approche novatrice et plus globale du monument.

La règle des 3 doigts :

1) un trou ne disparaît jamais

2) érosion, transfert, dépôt : la surface de la terre évolue en fonction de ces 3 principes (montagne, vallée basse, vallée basse recouverte de parties hautes, évolution géomorphologique du paysage)

3) le sol enregistre les événements et le temps qui passe

Qu'est-ce que l'archéologie peut faire dans les jardins ?

Par l'archéologie aérienne, on peut détecter, par des différences dans les plantations, les traces anciennes de terrassement (fossés etc). L'archéologie des jardins a commencé dès 1920, dans les grands sites autour du Vésuve

en Italie, sous forme d'étude des cavités et des éléments carbonisés (en versant du plâtre, on a pu retrouver la forme des végétaux).

Dans les années 80', aux Etats-Unis et en Angleterre, des équipes fondent les grands principes de l'archéologie des jardins :

- Par la prospection : étude de la surface du sol
- Par le décapage des couches superficielles pour retrouver l'organisation ancienne du jardin (trace des allées, forme des parterres, trous de plantation)
- Par la recherche des substructions : murs, terrasses, réseaux hydrauliques, trous de poteaux

Mais ces techniques sont peu utilisées car « destructrices ». Il faut croiser l'ensemble des données environnementales et étudier attentivement les espèces animales, les escargots, les graines in situ... L'archéologie laisse une large place à l'environnement (dendrochronologie, anthracologie, palynologie, carpologie, malacologie, pédologie, micromorphologie...)

A Hampton Court, en Angleterre, un tel travail a été effectué pour mener à bien une restitution à l'identique.

En France, dans les années 90', les recherches fondatrices d'Anne Allimant ont beaucoup fait progresser l'archéologie des jardins, avec la fouille d'une quinzaine de jardins. « Ce qui est en dessous est fondamental à comprendre »

Exemple des jardins de Vallery dans l'Yonne, dont un dessin est représenté dans le célèbre livre d'Androuet du Cerceau « Les Plus Excellents Bastiments De France ». (NB Androuet du Cerceau est natif d'Orléans). D'époque Renaissance, le jardin d'agrément, clos de murs, était bordé à l'est par la digue d'un étang artificiel (asséché au XVIII^{ème} siècle) alimenté par l'Orvanne. Il se composait d'un parterre de 16 carrés disposés de part et d'autre d'un long bassin rectangulaire, cintré aux extrémités ; l'ensemble était entouré d'une terrasse engazonnée permettant d'accéder, à l'ouest, à un portique en rez-de-chaussée de 29 arcades flanqué de deux pavillons. De grosses inondations en 1626 et le système hydraulique compliqué entraînerent l'abandon du jardin. Au XVIII^{ème} siècle, une tentative maladroite de restructuration est entreprise, mais les problèmes de remontées de nappe phréatique nécessitent l'élévation du terrain de 80cm. L'archéologie a permis de mettre en évidence le fonctionnement de l'eau. Elle a permis de dire que le jardin a bien été réalisé. Au XIX^{ème} siècle, le jardin devient petit à petit un jardin maraîcher et au XX^{ème} siècle, l'endroit est un vaste pâturage. La carte de Cassini de 1727 montre bien l'envasement du terrain et les problèmes récurrents de reprise des zones par les eaux de la rivière.

A l'origine, la présence de nombreux moulins dépendant de la propriété permettait de gérer la maîtrise de l'eau. Aujourd'hui, les terrains aux alentours ont été morcelés, revendus à plusieurs propriétaires privés et il est impensable de pouvoir remettre en état les jardins de Vallery car il n'est plus possible de contrôler les débits d'eau.

En conclusion : le jardin est une partie d'un système complexe (lit majeur, bassin versant...), un palimpseste qui enregistre le passage du temps.

L'archéologie appliquée à l'étude et la restauration d'un jardin : l'exemple de Méréville

Dominique Larpin est architecte en chef des monuments historiques depuis 1987 et enseignant au Centre des Hautes Etudes de Chaillot, à l'Institut national du Patrimoine de Tunis, à l'Institut national des Monuments de la Culture de Sofia, à l'Ecole nationale d'Architecture de Rabat et au Centre

de formation aux métiers du patrimoine du Cambodge, du Laos et du Vietnam (Siem Reap). On lui doit la restauration de nombreux monuments historiques (pavillon du Roi René à Gardanne, cathédrale de Rodez, abbaye de Fontfroide, château de Chamarande, château de Castries, abbaye de Valmagne, tour de Monthléry, etc.). Il a reçu le prix Historic Gardens Foundation en 2002 pour la restauration des jardins de l'hôtel de Sambucy à Millau (Aveyron). Il travaille actuellement sur les restaurations du parc et du château du domaine de Méréville (Essonne), et dans l'Hérault sur celles du jardin des Plantes de Montpellier et des parcs de Jacou et de Castries.

Méréville, l'un des derniers exemples de jardin pittoresque réalisé en Europe à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Le financier Jean-Joseph Laborde, après avoir acquis le château de la Ferté Vidame, achète le domaine de Méréville en 1784 et fait appel à l'architecte François-Joseph Bélanger puis au peintre Hubert Robert pour la conception d'un nouveau parc : le jardin pittoresque succède au jardin régulier. Le grand parc s'étend sur 60 ha, avec de nombreuses fabriques et est séparé du petit parc par une route. Les moyens employés à l'époque furent considérables et firent de Méréville un modèle du genre. Le domaine fut ensuite vendu à deux reprises pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle ; la propriété fut négligée, exploitée, les arbres abattus, des fabriques vendues...

En 2000, le Conseil général de l'Essonne acquiert le domaine de Méréville et décide, selon l'expression de Dominique Larpin, de mener « une reprise en main ». Il s'agit alors de mettre en place une politique de restauration différenciée dans certains secteurs, de restitution dans d'autres, et certains sont volontairement laissés en état.

- 1^{ère} campagne d'urgence : immobiliser la dégradation par la remise en état du mur de clôture, la réfection des toitures, le drainage, le captage des eaux, l'enlèvement des chablis etc

- 2^{ème} campagne en 2007-2008, dans le but d'accueillir des visiteurs. Il est alors nécessaire d'entreprendre une démarche de recherches en archives mais également sur le terrain : archéologie. Anne Allimant avait préconisé une démarche « en profondeur » avec mise à jour des travaux de modelés et d'assainissement. Il a fallu composer avec l'archéologie pour avoir des données maximales, retracer les allées disparues selon le plan de 1831 et retracer d'autres allées.

Un schéma directeur a été souhaité par le Conseil général pour une durée de 10 ans, correspondant à 10 phases d'interventions (Le domaine est protégé au titre des monuments historiques et une partie devient zone naturelle protégée).

Les 10 phases d'interventions sont programmées afin que le jardin retrouve ses aspects du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle.

L'état actuel du parc est comparé à des vues anciennes (certaines vues d'Hubert Robert sont des maquettes présentées avant la réalisation du jardin) pour mettre en avant des permanences de circulation. Un plan de sensibilité archéologique est mis en place permettant de savoir là où il faudra faire des fouilles archéologiques et là où on pourra baliser pour la circulation dans le parc. Certaines zones du parc resteront des jachères patrimoniales (réserve patrimoniale et naturelle pour les générations futures), d'autres zones seront protégées au niveau environnemental, la partie centrale sera plus opérationnelle.

Une équipe composée d'archéologue, historien, paysagiste et architecte, doit s'imprégner des traités de jardins de la fin du XVIII^{ème} siècle pour mener à bien la mission. Le jardin pittoresque englobe le paysage ; il faut donc avoir une réflexion à cet égard, en prenant conscience de l'environnement.

Terrasser, bouleverser, laisser en place ?

François Roumet, paysagiste DPLG et urbaniste est cogérant du bureau d'études en urbanisme, développement, paysage Roumet-Guitel à Chartres depuis 1995. Il a réalisé de nombreuses études de paysages dans le cadre de chartes intercommunales, charte de développement du territoire ou préalables à des missions de maîtrise d'oeuvre, participé à l'élaboration ou la révision de documents d'urbanisme.

Il est également enseignant au CFPPA du Rheu (BTS aménagements paysagers), à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (département écologie) et animateur de l'atelier jardinage au collège M. Régnier à Chartres. Il a présenté l'expérimentation qu'il a menée sur le chantier pour la replantation des avenues de Luisant (Eure-et-Loir) lors du colloque « l'arbre en ville » en 2006.

Travailler sur des terrassements, c'est « jouer » avec le temps. Il faut aussi tenir compte du temps atmosphérique : érosion, sol gorgé d'eau si trop de précipitations donc on ne peut pas travailler etc.

L'idéal est de travailler un sol lorsque celui-ci est ressuyé (48h après la pluie).

1) Démonstration d'un projet, à Bagneux en 2008 : une allée sinueuse dans un jardin en forme de trapèze. Afin d'être cohérent avec le site, l'allée a été conçue en « allée de découverte, posée sur le sol ». Il faut adapter les engins de travail et le personnel à la superficie du chantier, l'entreprise ne doit pas aller en dehors des zones préalablement balisées. Le terrassement peut aussi être un travail en douceur.

2) Autre projet : sur une ancienne voie ferrée, construire une allée en récupérant les matériaux de la voie ferrée. Ce projet a nécessité l'emploi de grosses machines.

3) Certains projets nécessitent l'obligation de « bouleverser ». Par exemple, ce projet en ville, à Luisant en Eure-et-Loir, où il a fallu replanter de grandes avenues, autrefois plantées de vieux marronniers. Des fouilles ont été effectuées, montrant sous les empièvements et l'enrobé la présence de terre. L'analyse a permis de constater que cette terre in situ recelait des minéraux (bien sûr, il n'y avait plus de champignons ni de bactéries mais la terre pouvait être utilisable après amendement). La richesse est donc en dessous, il a fallu « décroûter » et faire un mélange terre, pierre, matière organique vivante. Ce ne sont pas des fosses de plantation mais des tranchées de plantation afin de permettre aux racines de s'étendre par en-dessous ; 200 arbres ont été ainsi disposés. La terre étant assez pauvre, les espèces les moins gourmandes ont été privilégiées (Sophora et autres espèces de légumineuses) et des sujets de petite taille ont été plantés. Le sol est recouvert d'herbe, de coquelicots, en favorisant l'aspect naturel. L'enrobé est remis par endroits pour disposer des places de stationnement.

4) « Tout bouleverser » avec le creusement de mares, de routes etc. Il faut alors essayer de minimiser les choses, de réemployer les déblais etc. le rôle du terrassier est d'anticiper le retour des plantations naturelles, en aidant un peu dès la fin des travaux (plantations starter) puis laisser la nature faire le reste et reprendre possession du territoire.

En conclusion : surtout ne jamais travailler par temps de pluie, faire attention aux machines trop puissantes et bien savoir maîtriser la capacité des engins. Il faut savoir évaluer les quantités de terrassement, en faire le moins possible et penser à utiliser les remblais mis de côté.

Les infortunes de territoire : histoire, actualité, prévisions

Didier Wirth, président du Comité des Parcs et Jardins de France (C.P.J.F.) qui fédère toutes les associations régionales et nationales concernées par ce patrimoine, a réalisé sa carrière dans la chimie pharmaceutique chez Hoechst à Francfort, puis Industrie Biologique Française (IBF) à Gennevilliers. En 1975, il fonde la société ISOCHEM avec des usines à Gennevilliers, Pithiviers, Calais, toutes dédiées à la production de matières premières pharmaceutiques. Il la cède en 1996 à la Société Nationale des Poudres et Explosifs (S.N.P.E.).

Déjà vice-président pour la France de la Société Internationale de Dendrologie (I.D.S.), il se consacre à la restauration des abords et du jardin de Brécy, organise l'Union des Parcs et Jardins de Basse-Normandie et, avec l'aide de Jean Guéroult, prend sa suite à la présidence du C.P.J.F. Ensemble, ils participent à la fondation par le ministère de la culture et de la communication des Rendez-vous aux jardins, à la mise en place du label « Jardin Remarquable » et d'autres mesures susceptibles de mieux préserver les jardins et leur environnement, dans le cadre du Conseil national des parcs et jardins institué en 2003 auprès du Ministre de la culture et de la communication.

« Le lieu du jardin, c'est le génie du lieu ». Tant que le lieu demeure, le jardin restera et l'on trouvera toujours un jardinier. Le territoire est le seul lieu dont le jardinier n'a pas la maîtrise. Il a la maîtrise de la terre, du terrain, mais pas du territoire. Celui-ci est très important.

Présentation de divers jardins en France menacés par l'implantation à proximité d'usines, la construction d'autoroutes, l'étouffement dans le maillon urbain... pour malheureusement finir avec un magnifique jardin privé, Quinta de Alao, étranglé entre la ville de Porto et l'aéroport, grignoté par l'extension urbaine tentaculaire.

Sauvegarder son jardin, c'est aussi entretenir des relations amicales avec ses voisins, les convaincre que le territoire doit être préservé, que le jardin développe des actions économiques (emplois, tourisme...). Le jardin doit être un lieu d'échange (fêtes, animations) et d'éducation (recevoir les écoles mais aussi parler de l'esthétisme et de la botanique). Il faut inviter ses voisins. Chacun de nos jardins doit offrir à ses visiteurs un lieu de contemplation. Tout cela renforce le lien et le rôle du jardin dans le territoire.

Les outils pour protéger et gérer les jardins et leur territoire

Jacques Boissière, architecte des Bâtiments de France, est chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime. Il a notamment écrit, en collaboration avec Jean-Michel Thibault, Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime : approche historique et perspectives d'application aux projets d'urbanisme (CAUE de Charente-Maritime, 2004). Il a également contribué au colloque de l'ICOMOS « Béton et patrimoine » en 1996.

Dans le département de Charente-Maritime (17), il y a 842 monuments historiques. 14 parcs et jardins sont protégés, soit au titre des monuments historiques (loi de 1913), soit au titre des sites (loi de 1930). Cependant, il est en fait assez difficile de savoir combien de jardins exactement sont protégés car souvent, ils ne sont pas cités ou leurs limites ne sont pas définies.

Le texte de référence en matière de protection est le Code du Patrimoine.

Il existe également une protection qui est celle des ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), tissu complexe et diversifié, qui regroupe un certain nombre d'espaces paysagers dont des jardins. Cette protection renvoie au Code de l'Urbanisme.

Le problème du périmètre de protection d'un monument historique :

La différence entre un immeuble et un édifice est très importante. Un monument historique peut être un immeuble bâti ou non bâti. Mais, pour le périmètre de protection, il faut un édifice (pour la question de la covisibilité : ce qui est visible du monument ou en même temps que le monument). Il n'y a pas de prise en compte des abords pour un élément protégé non bâti. Par exemple, une clôture n'est pas considérée comme un édifice.

Pour palier à cela, (cf. article L621-31) le périmètre de protection des 500 mètres peut être modifié (PPM) ou adapté (PPA). Il devient alors plus logique. C'est l'Architecte des Bâtiments de France qui intervient pour la proposition de modification ou d'adaptation.

Cependant, il existe une limite à cela dans la définition même des termes « parc » et « jardin », par exemple, la même problématique peut être appliquée aux cimetières. De plus, cette procédure est peu réaliste pour les communes qui n'ont pas de Plan Local d'Urbanisme ou pour un périmètre allant sur plusieurs communes. Enfin, le terme « covisibilité » est lui-même peu précis : est-ce le sol, le végétal ou l'ensemble ?

Présentation du film de Jean-Xavier De Lestrade « Pontchartrain – les quatre voies de la discorde »

Alain Morel, inspecteur général de l'architecture et du patrimoine a été responsable de la recherche en ethnologie à la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et des systèmes d'information. Il a élaboré et suivi le programme de recherche dont les résultats sont publiés dans *La société des voisins* (Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005). Il est l'auteur d'articles sur des questions urbaines et notamment sur le thème de la culture architecturale des habitants.

« Les quatre voies de la discorde » : ce film réalisé en 1994 retrace les problèmes posés par la mise en place d'une déviation souhaitée par les riverains de la ville de Pontchartrain et combattue par les habitants de la plaine environnante, avec le délicat problème du passage éventuel de la rocade dans le parc d'un château privé en déshérence classé monument historique.

L'affaire s'est terminée par un recours au Conseil d'Etat qui a décrété que « les inconvénients liés à la construction dans la plaine sont moindres que ceux encourus par la population ». Le tunnel construit pour la route fut de 450m de long au lieu des 300m prévus au départ, une importante restructuration paysagère a été conçue. **A un certain moment, il faut dépasser l'émotionnel et le rationnel et savoir inventer un projet de paysage.**

Les travaux se sont terminés en 2002. Aujourd'hui, les gens s'habituent au passage des voitures et aux nouvelles plantations. Malheureusement, l'état du château s'est encore plus dégradé...

Jardins, parcs et institutions du sol sous l'Ancien Régime. Pour une approche historique de la notion de territoire

Georges Farhat, architecte DPLG, docteur en histoire de l'art, est maître-assistant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles. Ses recherches portent sur des objets différents dont la confrontation permet d'analyser quelques conditions de notre modernité en Ile-de-France : les structures du paysage à l'âge classique et le paysage qu'engendrent des infrastructures majeures aujourd'hui. Il a dirigé le site Web institutionnel consacré à André Le Nôtre et l'ouvrage collectif *André Le Nôtre, Fragments d'un paysage culturel. Institutions, arts, sciences et techniques* (Sceaux, Musée de l'Ile-de-France, 2006). Il est l'auteur d'une thèse de doctorat, en cours de publication, *L'Anamorphose du territoire, les fonctions paysagères de la perspective topographique dans l'économie seigneuriale en France, autour de l'œuvre d'André Le Nôtre* (Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2008) et de nombreux articles consacrés aux sujets qui y sont traités.

Du jardin au territoire et du territoire au jardin

Michel Péna, paysagiste DPLG, est président de la Fédération française du paysage (FFP). On lui doit notamment le Jardin Atlantique au dessus de la gare Montparnasse à Paris, l'aménagement du quartier des Rocailles à Biarritz, le parc Vert de Maison à Maisons-Alfort, le parc Jean Moulin à Bagnolet. Ses préoccupations environnementales, présentes dans ses projets, se sont manifestées avec le « jardin-poubelle » ou « jardin des bennes » au Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, réalisé à partir de la récupération des déchets des autres jardins présentés au Festival.

Il travaille actuellement sur le paysage du tramway des Maréchaux à Paris (avec Reichen & Robert), sur l'aménagement du quartier des Capucins à Brest (avec Bruno Fortier), sur des requalifications de grands ensembles et sur la création d'ensembles immobiliers à Pékin.

Jardin et territoire sont indissociables.

Le territoire est un espace délimité dans lequel une population a pris possession. Le territoire, c'est aussi de la sociabilité. Le jardin est un petit territoire.

Le jardin comme territoire : en quoi le jardin peut-être un laboratoire de territoire ? Comme lieu de production non seulement culturelle, mais aussi culturelle.

Par exemple, Versailles est un parc « technologique » car les personnes y ayant travaillé ont ensuite reproduit leur projet à d'autres échelles : les Francine qui ont travaillé sur le système hydraulique de Versailles ont ensuite réalisé le canal du Midi.

On observe au XIX^{ème} un phénomène curieux dans les parcs de la capitale et de ses abords.

On désarchitecture les grands parcs périphériques pour les « naturaliser » alors que l'on « géométrise et architecture » la ville avec le travail du Baron Haussmann. Le système en étoiles du Bois de Boulogne disparaît mais cette configuration architecturale se retrouve dans la ville. Cela fait partie de l'esthétique de l'époque.

On peut également observer une autre dimension du paysage, avec la peinture de Magritte « Le jardin de la Loire », d'une grande sensualité.

Se poser la question du jardin comme expérimentation ; le paysage et le territoire sont toujours en évolution et en création.

Michel Péna nous relate quatre de ses projets.

- Le « Jardin poubelles » au Festival de Chaumont 2008 : récupérer les déchets des autres jardins pour construire un jardin, en suivant un processus de réflexion pour créer un jardin à partir de la récupération.

- La rocade de Bordeaux avec la plantation d'essences d'arbres indigènes plantées en corrélation avec la géométrie autoroutière : rechercher des projets de paysage, créer, inventer.

- Un parc urbain près de la Porte de Bagnolet : proposer une interface entre la banlieue et la ville. Une partie du terrain a été traitée en friche, avec une réserve d'eau, une autre partie s'étend sur un large gazon, la route passe en dessous.

- Les Hauts de Cévennes : sur 10 000 ha, faire revivre une campagne d'altitude en respectant la charte du paysage et de l'environnement. Autrefois terres de vergers et de châtaigneraies, les cultures avaient largement disparues. Le défi a été de faire participer la population, lui faire prendre en charge culturellement son paysage : un « chantier ouvert au public » pour redonner une autre valeur symbolique au site. Cette opération a été menée à bien en développant une communication intense et des actions comme des expositions, plantations d'arbres, construction d'un théâtre... en concertation avec la population.

Synthèse de la journée

Anne-Marie Cousin

Les exposés de la journée ont été très optimistes : « quoi qu'on fasse, la terre pousse... ». Parallèlement, une grande rigueur a été constante dans la majorité des exposés ; rigueur de la connaissance, du traitement de fond des informations, de la compétence des propos, ne pas faire n'importe quoi.

Un autre message s'est affirmé : agir toujours délicatement, avec douceur, comprendre la nature et ne pas la malmener. Plusieurs orateurs ont insisté sur la notion fondamentale de savoir prendre son temps, d'intervenir avec doigté afin de mener l'action la plus précise possible. Savoir également prendre le temps de la réflexion qui peut permettre d'éviter nombre d'erreurs.

Dans ces exposés, il a été souvent question de l'être humain et de voisinage : le jardinier n'est pas seul dans son jardin mais doit impérativement prendre conscience de son voisinage. Cela renvoie également aux questions et aux intérêts économiques, non négligeables. Cependant, la solution ne doit pas être obligatoirement un compromis entre les intervenants, mais savoir inventer un nouveau projet de paysage.

Un guide pratique qui donne toutes les solutions pour un sol fertile

Intervenant au cours de cette matinée, Blaise Leclerc est ingénieur agronome et jardinier depuis plus de trente ans.

Il dirige un bureau d'études spécialisé dans les relations entre l'agriculture et l'environnement (ORGATERRE).

Parallèlement, il anime la commission agronomie de l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), et édite une revue d'information consacrée à la gestion des matières organiques.

Soigner sa terre : la clé de la réussite

Connaître la terre de son jardin, entretenir sa fertilité, améliorer ses capacités à stocker l'eau et les éléments nutritifs, donner toutes leurs chances aux êtres vivants qui la peuplent... sont les gestes à adopter pour garantir la beauté et la productivité d'un jardin. Le travail de la terre est différent selon les types de sol et il est nécessaire d'adapter ses gestes en fonction.

Rémy Bacher et Blaise Leclerc nous donnent la marche à suivre dans leur dernier ouvrage : « Une bonne terre pour un beau jardin ».

Les auteurs nous transmettent également des résultats de la recherche agronomique qui confortent et enrichissent les pratiques bio (sur le compost par exemple). S'ajoutent des témoignages de « jardiniers défricheurs » qui sortent des sentiers battus et mettent en lumière des techniques dites alternatives ou moins connues : les BRF (Bois Raméaux Fragmentés) ou cultures sous mulch permanent, par exemple.



Une bonne terre pour un beau jardin

par Rémy Bacher et Blaise Leclerc

160 pages - Format 15x21 cm

Prix : 19€

En vente en librairie, dans les magasins de produits bio, les jardinerie, par correspondance ou sur www.terrevivante.org

QUELQUES EXEMPLES EN RÉGION CENTRE

SPECTACLES ET ANIMATIONS

Le Jardin de Marie (Berry)

Samedi : Lecture au jardin à 17h

Dimanche : Concert de jazz dans la grange du domaine à 17h par « Jonathan Saguez Trio »

Samedi et dimanche : Fête des plantes avec participation de pépiniéristes, rosiéristes, animations...

Parc du Château d'Azay-le-Ferron (Berry)

Visite commentée de la Roseraie, à 15h et 17h

Animation pour les enfants « Fabrication de papiers recyclés avec des pétales de rose », aux mêmes horaires que l'animation sur les roses, destinée à un public adulte.

Durant cette journée, une brocante de livre se tiendra également dans le parc ainsi que de nombreux stands sur le thème du livre.

Jardins du château de Maintenon (Eure-et-Loir)

Vendredi : ateliers pour les scolaires

Samedi : visite commentée du parc

Dimanche : spectacle théâtral « Jardin divers » par la Compagnie K-mélodie

Jardin du Pré Catelan (Eure-et-Loir)

Vendredi : animations pour les scolaires

Samedi : visite commentée par Gilles Loizeau, jardinier du parc

Dimanche : concert de jazz dans le parc, par Jazz 28

Jardins du château de la Chatonnière (Touraine)

Vendredi : visite pour les scolaires

Samedi et dimanche : FLORALIES : spectacle éblouissant
Visites conférences par la propriétaire et créatrice des jardins, Béatrice de Andia

Ateliers de rempotage toute la journée le samedi et le dimanche avec le chef-jardinier, Ahmed Azéroual

Spectacle pour les enfants dimanche 15h

Parc du château de Chenonceau (Touraine)

Ateliers de construction de cabanes pour les enfants

Vendredi : le chef jardinier sera présent pour répondre aux questions des visiteurs

Jardin du château du Rivau (Touraine)

Les Journées Bio du Rivau « Prenez-en de la graine ! » Autour d'ateliers où les visiteurs, petits et grands, apprendront à faire germer une graine bio, les meilleurs professionnels du jardinage biologique dévoileront leurs secrets

Démonstrations et déambulations, ventes de plantes, ateliers pour enfants et conseils gratuits pour les parents

Jardins du Prieuré de St Cosme (Touraine)

Présentation du projet de fouilles archéologiques et de plans anciens

Jardins du château de Valmer (Touraine)

Samedi et Dimanche « Permanence de l'Ephémère »

Exposition de Pierre Fuentes, Laurent Petit et Antoine Jacquelot – photographie, céramique, peinture

Travail de la terre : le céramiste expliquera son travail

Dimanche 7 juin : manifestation « Lire au jardin »

Jardins du château de Villandry (Touraine)

Vendredi visite guidée adaptée à l'âge des enfants

Samedi : animations dans les jardins

Dimanche : animations dans les jardins et visite guidée des jardins à 15h par le propriétaire sur les thèmes entretien des jardins, historique, gestion financière des lieux

Jardin médiéval de la Commanderie d'Arville (Loir-et-cher)

Exposition du Conseil général « Les couleurs du Loir-et-Cher »

Visites guidées

Dimanche après-midi : démonstration et initiation au greffage de pommiers avec les « Croqueurs de pommes »

Initiation à l'aquarelle

Démonstration de vannerie

Présence de peintres sur le site

Jardin des Métamorphozes (Loir-et-cher)

Samedi : Découvrir les terrains humides, les les territoires des plantes acidophiles et la faune

Vente de plantes aquatique

Exposition d'un collectif d'artistes

Démonstration du travail des terres dans l'art

Parc du Prieuré d'Orchaise (Loir-et-cher)

Les journées de la Roses : exposition et vente

Visite guidée

Samedi : 20h Concert à l'église d'Orchaise et vin d'honneur

Visite du parc en nocturne

Parc et potager du château de La Bussière (Loiret)

Exposants Bio

Jardin de Chantal et Alain (Loiret)

Exposition « Plantes en Fête »

Visites guidées et commentées de la cour d'honneur du manoir, historique des lieux et visite commentée des jardins

Terre, terrain, territoire

EN NOCTURNE LE SAMEDI SOIR

Arboretum d'Adeline (Berry)
Soirée débat autour d'un verre de Sancerre

Jardin du château de Bellechasse (Berry)
Présence de Julien, le jardinier, le samedi de 9h jusqu'au crépuscule

Jardin médiéval de Bois Richeux (Eure-et-Loir)
Concert Parfumé

Parc de La Ferté Vidame (Eure-et-Loir)
Projection cinématographique en plein air

Pagode de Chanteloup (Touraine)
De 19h à 22h : mise en lumière de la pagode avec bougies
Soirée champêtre

Parc Floral de la Source à Orléans (Loiret)
Samedi 10h-22h
Installation d'un jardin éphémère par les élèves de la Maison Rurale et Familiale de Chaingy

CONFÉRENCES ET VISITES COMMENTÉES

Berry

- Arboretum d'Adeline : importance de la nature du sol
- Jardins du Château d'Ainay-le-Vieil : évolution du jardin
- Jardin du château de Bellechasse : présence de Julien le jardinier, conférences
- Parc et jardins du château de Bouges : conférence
- Jardins de Drulon : visites sur le thème des RDJ
- Jardins du prieuré d'Orsan : visites sur le thème des RDJ
- Jardin du château de Sagonne : conférences sur Mansart

Eure-et-Loir

- Jardin médiéval de Bois-Richeux : la Terre de Beauce
- Jardins thématiques de l'Abbaye de Thiron-Gardais : les zones humides

Touraine

- Château de La Bourdaisière : visites sur le thème des RDJ
- Pagode de Chanteloup : conférences sur le paysage
- Château du Clos Lucé : visites sur le thème des RDJ avec David, le jardinier
- Jardin du Feuillet : visites sur le thème des RDJ
- Jardin du Donjon de Loches : visites sur le thème des RDJ
- Arboretum de la Martinière : visites sur le thème des RDJ
- Arboretum de la Petite Loiterie : visites sur le thème des RDJ

Loir-et-Cher

- Château de Cheverny : visites sur le thème des RDJ
- Jardin de la Mardelle : plantes chiliennes dans le Vendômois
- jardins des Métamorphozes : terrains humides et terres acides
- jardins du château du Moulin : conférence
- Jardin du Plessis Sasnières : visites sur le thème des RDJ
- Jardin du Pouzet : visite-conférence
- Verger Conservatoire de Talcy : la terre du jardin : ses composants et leurs rôles

Loiret

- Les Roses Anciennes - André Eve : visites sur le thème des RDJ
- Arboretum national des Barres : visites sur le thème des RDJ
- Arboretum des Grandes Bruyères : l'origine géographique des plantes
- Herboretum du Domaine de Voisins : espèces, écologie et écofaune
- Arboretum des Prés des Culands : visites sur le thème des RDJ

